

# Enquête sur les fruits et légumes, 2011

**CONFIDENTIEL une fois rempli**

Cette enquête est menée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la *Loi sur la statistique*, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

If you prefer this questionnaire in English, please check

Le but de cette enquête est d'estimer la superficie en fruits et légumes cultivés au Canada.

Aimeriez-vous donner vos réponses par téléphone lors de l'enquête de l'an prochain?

Oui

Non

<b>A. Revisez l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont incorrects ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.</b>													
AGOP	Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)												
CORP	Nom de la société (s'il y a lieu)												
<b>CHEF D'EXPLOITATION</b>													
OPER1	Nom de famille				Ind. rég.	Téléphone							
	Prénom usuel				Ind. rég.	FAX							
	Location de téléphone alternative				Ind. rég.	Téléphone							
ADR	R.R.	Case postale	Numéro et nom de la rue										
	-												
	Code postal	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)											
					Adresse courriel (si disponible)								
<b>ASSOCIÉ</b>													
OPER2	Nom de l'associé (nom de famille)				Ind. rég.	Téléphone							
	Prénom usuel				Ind. reg.	FAX							
	Location de téléphone alternative				Ind. rég.	Téléphone							
ADR	R.R.	Case postale	Numéro et nom de la rue										
	-												
	Code postal	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)											
<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.													
<b>ASSOCIÉ</b>													
OPER3	Nom de l'associé (nom de famille)				Ind. rég.	Téléphone							
	Prénom usuel				Ind. reg.	FAX							
	Location de téléphone alternative				Ind. rég.	Téléphone							
ADR	R.R.	Case postale	Numéro et nom de la rue										
	-												
	Code postal	Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)											
<input type="checkbox"/> Veuillez cocher si l'adresse et le numéro de téléphone sont les mêmes que celui du chef d'exploitation.													

**B. Avez-vous l'intention de cultiver des fruits et/ou des légumes pour la vente en 2011? Ne pas inclure les fruits et les légumes de serre.**

Oui 

200		
		1

Non 

200		2

temporairement sans production de fruits et/ou de légumes

Non 

200		3

ne produit plus de fruits et/ou de légumes

Non 

200		4

n'a jamais produit de fruits ou de légumes

**Les fruits ou les légumes cultivés dans votre ferme sont-ils certifiés biologiques?**

Oui 

300		
		1

Non 

300		2

Veuillez nous fournir le nom de votre organisme certificateur.

---

- Si vous avez répondu OUI à B, allez à la section C.
- Si vous avez répondu NON à B, allez à la section F, page 4.

**C. UNITÉS DE MESURE**

Allez-vous déclarer la superficie visée en:

199		
		1

199		
		3

199		
		5

acres

hectares

arpents

**D. SUPERFICIE EN FRUITS (CULTIVÉS POUR LA VENTE)**

Allez-vous cultiver des fruits pour la vente en 2011?

Oui 

310		
		1

 Non 

310		2

 (passez à la section E)

Pour les fruits suivants, veuillez donner séparément la superficie totale cultivée et les superficies en production destinées au marché du frais et à la transformation. Exclure les fruits cultivés pour votre propre usage.

	Superficie totale (en production et non-production, inclure les superficies louées)	2011	
		Superficie en production	
		pour le marché du frais	pour la transformation
1. Pommes	401	402	403
2. Abricots	404	405	406
3. Bleuets en corymbe	441	442	443
4. Bleuets nains	444	445	446
5. Cerises douces	407	408	409
6. Cerises aigres	411	412	413
7. Canneberges	447	448	449
8. Raisins Labrusca (de table)	451	452	453
9. Raisins vir fera	454	455	456
10. Kiwis	481	482	483
11. Nectarines	414	415	416
12. Pêches	417	418	419
13. Poires	421	422	423
14. Prunes et pruneaux	424	425	426
15. Framboises	461	462	463
16. Saskatoons (amélanches)	434	435	436
17. Fraises	464	465	466
18. Autres fruits Précisez	400	420	430
19. Autres fruits Précisez	486	484	485
20. Autres fruits Précisez	489	487	488

### E. SUPERFICIE EN LÉGUMES (CULTIVÉS POUR LA VENTE)

Allez-vous cultiver des légumes pour la vente en 2011? Ne pas inclure les légumes de serre.

Oui 

110		1
-----	--	---

 Non 

110		2
-----	--	---

 (passez à la section F)

Pour les légumes suivants, quelle superficie a été cultivée ou sera cultivée pour la vente en 2011? Veuillez donner séparément les superficies cultivées pour le marché du frais et celles cultivées pour la transformation. Exclure les légumes cultivés pour votre propre usage.

	Superficie totale (en production et non-production, inclure les superficies louées) 1/10	2011		
		Superficie en production		1/10
		pour le marché du frais	pour la transformation	
1. Asperges	275	201	202	
2. Haricots verts ou jaunes	276	205	206	
3. Betteraves	277	207	208	
4. Brocoli	278	211	212	
5. Choux de Bruxelles	279	213	214	
6. Choux chinois	823	225	226	
7. Choux ordinaires	822	223	224	
8. Carottes miniatures	820	215	216	
9. Carottes régulières	821	217	218	
10. Choux-fleurs	284	227	228	
11. Céleri	282	221	222	
12. Concombres et cornichons	285	231	232	
13. Ail	505	229	230	
14. Poireaux	507	219	220	
15. Laitue pommée	826	233		
16. Laitue frisée (inclusant Romaine)	827	235		
17. Melons (melons d'eau)	509	239	240	
18. Autres melons (inclus cantaloupes, melons d'hiver, etc.)	510	243	244	
19. Oignons secs	287	237	238	
20. Oignons verts ou en bottes, échalotes	828	241		
21. Persil	825	247	248	
22. Panais	511	249	250	
23. Petits pois (vert)	288	245	246	
24. Piments et poivrons	289	251	252	
25. Pommes de terre	516	517	518	
26. Citrouilles	513	234	242	
27. Radis	829	253		
28. Rhubarbe	291	255	256	
29. Rutabagas et navets	292	257	258	
30. Épinards	293	261	262	
31. Courges (inclus les zucchinis)	515	259	260	
32. Maïs sucré (blé d'inde) (exclure le maïs grain)	295	265	266	
33. Tomates	296	267	268	
34. Autres légumes Précisez	297	271	272	
35. Autres légumes Précisez	501	254	269	

**F. Exploitez-vous encore une ferme?** (Répondez à la question seulement si vous avez inscrit "NON" à la question B, à la page 2.)

Oui

Allez à la section G.

Non, n'exploite plus

Non, nouvel exploitant

Non, autre  
052

Expliquez dans la section des "Commentaires", puis continuez à la section G.

N'EXPLOITE PLUS

- #### 1. Pourquoi cette ferme n'est-elle plus exploitée?

---

---

---

---

---

(Réservé au bureau) 030

2. L'exploitant prévoit-il reprendre l'exploitation de cette ferme plus tard?

Oui	031		1	→ Quand	032		
							année mois
Non	<input type="checkbox"/>			Ne sait pas	<input type="checkbox"/>		

6 [ANSWER](#)

## **CHANGEMENT D'EXPLOITANT**

3. Pourquoi l'exploitant de cette ferme a-t-il changé? ((x) une case)

- |  |     |  |   |
|--|-----|--|---|
| a) vente .....                               | 033 |  | 1 |
| b) location (durée du bail) ..... (année(s)) | 033 |  | 2 |
| c) exploitant à la retraite .....            | 033 |  | 3 |
| d) décès de l'exploitant .....               | 033 |  | 4 |
| e) autres (veuillez préciser) .....          | 033 |  | 5 |

G. RÉPONDANT

Les renseignements figurant sur ce questionnaire ont été fournis par: **(faire un (x) dans une case)**

- |  |     |   |   |     |   |
|--|-----|---|---|-----|---|
| a) l'exploitant agricole (OPER1) .....           | 054 | 1 | d) un ouvrier agricole .....                            | 054 | 4 |
| b) un associé (OPER2 or OPER3) .....             | 054 | 2 | e) une autre personne (précisez la relation avec OPER1) |     |   |
| c) le conjoint (s'il diffère de l'associé) ..... | 054 | 3 |   | 054 | 5 |

## **COMMENTAIRES DU RÉPONDANT**

Réserve au bureau | 052

## H. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Ententes de partage de données

Afin d'éviter tout dédoublement d'enquêtes, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organismes ayant démontré qu'ils avaient besoin de les utiliser.

L'**article 11** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignements avec des organismes statistiques provinciaux qui satisfont à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes renseignements, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes renseignements, on ne demande pas le consentement des exploitations agricoles et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage de leurs données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.

L'**article 12** de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de renseignement avec des organismes gouvernementaux fédéraux ou provinciaux. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos renseignements avec l'un ou l'autre de ces organismes en écrivant une lettre d'opposition au statisticien en chef et en la retournant à l'adresse ci-dessous. Veuillez préciser le nom de l'enquête et les organismes avec lesquels vous ne vouliez pas partager vos données.

Statistique Canada  
Statisticien en chef  
Édifice R. H. Coats, 26e étage, section A  
100 promenade Tunney's Pasture  
Ottawa, Ontario K1A 0T6

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 12** ont été conclues avec le ministère de l'agence statistique de l'Île-du-Prince-Édouard, le ministère de l'Agriculture et Aquaculture du Nouveau-Brunswick, le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario, le Manitoba Department of Agriculture, Food and Rural Initiatives, le Saskatchewan Ministry of Agriculture et le British Columbia Ministry of Agriculture and Lands.

Dans le cas des ententes conclues avec des organismes gouvernementaux provinciaux, les données partagées seront limitées à celles des exploitations agricoles situées dans la province en question.